

RECHERCHES LINGUISTIQUES
en hommage à André MARTINET
à l'occasion de son 80^e anniversaire
EN PHONOLOGIE, SYNTAXE ET SYNTHÉMATIQUE

EI > OI > WA en français
Pour reconnoître la diffusion du *langaige* *

Yuji KAWAGUCHI

EI > OI > WA en français
Pour reconnoître la diffusion du *langaige* *

Yuji KAWAGUCHI

I. Introduction

Parmi les nombreux problèmes de la phonétique historique du français, l'évolution EI > OI > WA est un des sujets les plus discutés. La voyelle /*ɛ*/ gallò-romane, qui provient de *ē*, *ī* du latin classique en syllabe libre accentuée, a changé en une diphtongue [*ɛ i*] en ancien français. Les mots latins *mē*, *vī* a correspondent en ancien français aux mots *mei*, *veie*. Par ailleurs, le français moderne connaît les formes en *oi*, comme *moi*, *voie*, héritées d'autres graphies anciennes. Ayant dépouillé de nombreuses chartes du XIII^e siècle, Anthonij Dees a mis en lumière le champ de dispersion des graphies *oi* et *ei* en ancien français. La carte No 6 (voir Tableau 1) consolide l'ancienne remarque de W. Meyer-Lübke ¹⁾. La graphie *ei* prédomine surtout en Anjou, Touraine, Poitou, Saintonge, Bretagne, Normandie. Son foyer se trouve en Poitou. Plus nous allons vers l'Est, plus la graphie *oi* s'accroît.

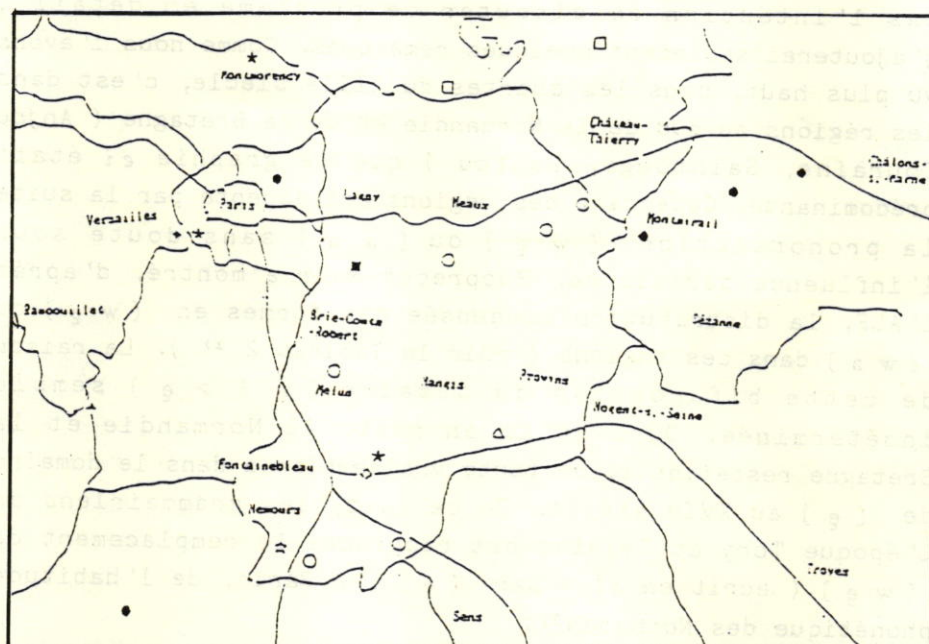
La tradition de la phonétique historique du français postule une suite d'évolution phonétique comme [*ɛ i* > *ɔ i* > *ɔ ɛ* > *w ɛ* > *w a*]. Une telle suite linéaire n'est, en fait, que le résumé des fort complexes vicissitudes caractérisant les changements phonétiques. Cette méthode explicative permet, en particulier, la chronologie relative de ces changements. Les variantes phonétiques s'excluent alors, en principe, l'une l'autre dans un état de langue donné. Dans cette perspective, synchronie et dynamique sont deux concepts diamétralement opposés. Les variantes [*w ɛ*] et [*w a*] n'auraient pu coexister en français du XVII^e siècle, par exemple. D'autre part, pour la dialectologie

traditionnelle, le conflit entre les deux variantes *ei* et *oi* de l'ancien français était attribué simplement à la situation dialectale de l'époque. Exceptionnellement, un dialectologue comme Albert Dauzat a parlé non seulement de la dialectalisation, mais aussi de l'évolution spatiale des dialectes. Il admettait donc la coexistence de variantes phonétiques, comme nous l'observons souvent au cours de la diffusion des isoglosses. Cependant, l'absence de tout point de vue structural l'a amené, dans son analyse, à tenir compte des facteurs sociaux et géographiques plutôt que linguistiques. Il faisait peu de cas des causes internes de la diffusion. De plus, en dialectologie traditionnelle, la diffusion des dialectes n'était que l'ensemble des processus de diversification à partir d'une source commune. L'opinion généalogique comme telle néglige la possibilité du croisement ou de la collision des dialectes. On s'occupait rarement, en fait, des évolutions à la fois convergentes et dialectiques telles que les changements à travers les conflits entre plus de deux dialectes rivaux. Il en va de même de l'étude monumentale de Pierre Fouché.

Ces idées trop simplistes sur les changements linguistiques proviennent, comme nous venons de le voir, soit de l'ignorance de la synchronie dynamique, soit de la conception de l'évolution du langage en tant que divergence, soit de l'absence d'analyse structurale. En prenant comme exemple l'évolution phonétique [*ɛ i* > ... > *w a*], en particulier dans la région parisienne et ses voisines, la Brie et la Champagne occidentale, nous tâcherons plus loin de présenter une interprétation de la diffusion des dialectes à travers des siècles.

II. Notices Préliminaires

Si nous jetons un coup d'oeil sur l'Atlas Routier Michelin (au 1/200 000) publié en 1987, les noms de lieu aux alentours de Paris présentent une variation graphique intéressante, voir Carte No 1:



Carte No 1

toponyme

- Aunoy, Aulnoy, L'Aunoy, Launoy
- Aulinay, Maciaunay
- ☆ Châtenoy
- ★ Châtenay

- ◇ Chénoy
- ◆ Chesnay
- △ Paroy
- ▲ Paray
- Rosoy
- Rosay

Les formes en -ay telles que *Aulnay*, *Châtenay*, *Chesnay*, par exemple, se trouvent autour de Paris ainsi que près de Châlons-sur-Marne et Montmirail. Les mêmes toponymes s'écrivent cette fois-ci avec -oy comme *Aunoy*, *Aulnoy*, *L'Aunoy*, *Launoy*, *Châtenoy*, *Chénoy*, soit au sud de Meaux, soit près de Melun, Fontainebleau et Nemours. Les formes en question remontent toutes aux mêmes étymons, c'est-à-dire au nom d'arbre + suffixe collectif -ē t u m. A en juger par la distribution des formes -ay et -oy, ce qui est frappant, c'est la présence du toponyme en -ay (prononciation [ɛ]) dans la périphérie de Paris et Marne.

Nous savons aujourd'hui que la prononciation [ɛ] pour [w a] (graphie -oy) est due aux dialectes de l'Ouest, où

l'ancien [ϵ i] s'est réduit très tôt à [ϵ]. Je n'ai pas l'intention de discuter ce problème en détail ; j'ajouterai seulement quelques remarques. Comme nous l'avons vu plus haut, dans les chartes du XIII^e siècle, c'est dans les régions au sud de la Normandie et de la Bretagne (Anjou, Touraine, Saintonge, Poitou) que la graphie *ei* était prédominante. Cependant ces régions ont accepté par la suite la prononciation [w ϵ] ou [w a] sans doute sous l'influence parisienne. Rupprecht Rohr a montré, d'après l'ALF, la distribution condensée des formes en [w ϵ] ou [w a] dans ces régions (voir le Tableau 2 ²). La raison de cette bifurcation du domaine [ϵ i > ϵ] semble indéterminée. Quoi qu'il en soit, la Normandie et la Bretagne restaient selon toute vraisemblance dans le domaine de [ϵ] au XVI^e siècle. De ce fait, les grammairiens de l'époque Tory et Sylvius ont rapproché le remplacement de [w ϵ] (écrit en *oi*) par [ϵ], à Paris, de l'habitude phonétique des Normands³).

La diffusion de la prononciation [ϵ] de l'Ouest vers Paris était cependant beaucoup plus ancienne que les grammairiens ne le croyaient. Selon Pope nous en avons des attestations graphiques dès la fin du XIII^e siècle⁴). De plus, une fluctuation graphique et phonique entre *ai*, *ei* et *e* était alors en cours: cfr. *fait*, *feit*, *fet* (= il fait). En témoigne aussi un des plus vieux traités de l'orthographe française de l'époque, *Orthographia Gallica*, rédigé en Angleterre, dont l'auteur se réfère à l'hésitation entre *oi* et *ei*. Ainsi, écrit-il, "Item *moi toi soi foi Roi* et similia possunt scribi per o vel per e indifferenter per diversitatem et usum lingue Gallicane" (souligné par nous) ⁵). Il y a, d'un côté, fluctuation graphique entre *ai*, *ei*, *e* (prononciation [ϵ]); de l'autre, entre *oi* et *ei*. La graphie *ei* (= *ai*, *e*) alterne donc facilement avec *oi*. Du point de vue structural, la première constitue une condition suffisante pour le remplacement de [w ϵ] (graphie *oi*) par [ϵ] (graphies *ai*, *ei*, *e*). Nous pouvons rencontrer un vestige de ce remplacement dans des mots tels que *anglais*, *craie*, *faible*,

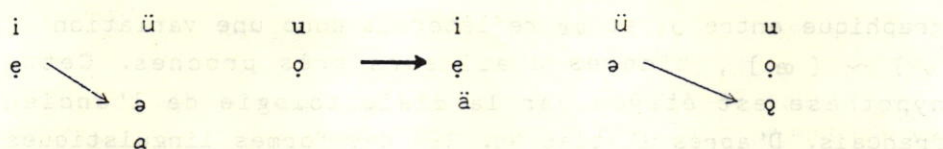
français, monnaie, qui étaient autrefois tous écrits avec -oi-. Supposons que certaines régions disposaient du même système phonologique que celui de Paris, et que la diffusion du langage de Paris y ait été inéluctable à cause de la proximité géographique; le changement phonétique aurait eu lieu parallèlement dans ces régions, qui seraient précisément la Brie et la Champagne occidentale.

III. Ancien français EI > OI: Aux alentours de Paris et en Brie

Le plus ancien exemple du changement *ei* > *oi*, particulièrement précoce en syllabe inaccentuée, remonte au IX^e siècle dans le mot *noieds* (lat. *nectatos*), attesté dans le sermon sur Jonas. Nous ne traiterons pas ici en détail l'origine du changement. A supposer que *ei* > *oi* en syllabe accentuée se soit produit d'abord au Nord-Est, en Picardie et en Wallonie au plus tard vers le début du XII^e siècle, et qu'il se soit propagé dans l'Ile-de-France vers la dernière moitié du même siècle, la Brie a dû subir le changement à la même époque ⁶¹. Le manuscrit B.N. fr. 794 des romans de Chrétien de Troyes date de la première moitié du XIII^e siècle. Le scribe, un homme nommé Guiot, était probablement de Provins, aujourd'hui en Seine-et-Marne. J'ai passé en revue la variation graphique de *oi* dans son manuscrit. Il présente une stabilité frappante de *oi*. Une seule exception se trouve dans *Yvain*, v. 2997-98 *artuel / soloil* (< articulum : soliculum), où la graphie *ue* est utilisée pour la rime en *oi*. Nous reviendrons plus tard sur cette graphie singulière. Il est donc évident qu'à l'époque de Chrétien, la graphie *ei* a déjà cédé la place à *oi*. Le changement *ei* > *oi* s'est accompli et nous trouvons des rimes entre les anciens *oi* et ceux qui proviennent de l'ancien *ei*: voir *joie / voie* (lat. *gaudia / vĩa*).

Le passage de *ei* à *oi* est expliqué par André Haudricourt comme un changement de [ɛ] en [ɔ], lequel est propre aux dialectes de l'Est (Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté). L'hypothèse de la dissociation de la diphtongue *ei* en *e-i* est, dans ce cas-là, raisonnable, car l'ancien français connaissait *o + i*, *u + i*, *ā + i*. D'autre part, Jacques Chaurand suggère que le changement [ɛ > ɔ] provient sans doute de la réduction de la diphtongue *oi*. Ce faisant, il met en rapport le changement *ei* > *oi* avec le vocalisme *oi* > *o* propre au Nord et à la Picardie. La réduction de *oi* en *o* s'est d'abord produite, pense-t-il, puis la confusion de [ɛ] avec ce *o*. La réduction de *oi* en *o* est attestée dans une charte de 1244 à Bar-le-Duc en Meuse et partout en Picardie⁷⁾. Enfin, selon Henry G. Schogt, il n'est pas de parallélisme absolu entre *ei* > *oi* et *e* > *o*, car même à l'Est, le changement *ei* > *oi* ne s'est pas produit devant nasale et devant *l + yod*. De plus, *e* > *o* n'est pas aussi fréquent que *ei* > *oi*⁸⁾. Les problèmes paraissent donc bien complexes. Nous voulons ici les envisager sous l'aspect du système phonologique.

Malgré la remarque de Schogt, les chartes du XIII^e siècle nous permettent de déterminer la distribution géographique plus ou moins nette des graphies *ei* et *oi* devant *l*. Dans l'Atlas No 227 de Dees (voir Tableau 1), la graphie *oi* est constante dans les régions de l'Est, surtout en Meuse, Moselle et Franche-Comté. Mais son champ de dispersion s'étend d'une façon plus modeste sur la Champagne (Marne, Aube, Haute-Marne)⁹⁾. Ceci est conforme, comme nous l'avons observé dès le début, à la distribution géographique des graphies dans les mots *moi* et *soi*. Au point de vue structural, André Haudricourt en a proposé une interprétation, discutable pour certains chercheurs, mais acceptable selon nous¹⁰⁾. Il suppose que /ɛ/ est d'abord passé à /ə/ puis à /ɔ/. Le changement avait pour fonction d'esquiver le déséquilibre produit dans le système en conséquence de la palatalisation de /ū/ latin en /y/.



Suivant Haudricourt, la réalisation palatale de /a/, proche de [e] dans les dialectes de l'Est, pouvait contribuer à un meilleur équilibre du système; /a/ est ainsi passé à la série antérieure (/ä/), puis /ä/ à /ø/. Le changement /e/ > /ä/ en Basse-Auvergne et en Gascogne renforcerait la possibilité de ce changement. Au contraire, comme l'a remarqué à juste titre Jakob Wüest, le passage de /ä/ à /ø/ est plus difficile à expliquer.

Dans les oeuvres de Chrétien de Troyes, la graphie *oi* est nettement prédominante, ce qui est caractéristique des dialectes de l'Est. Les indices du changement /e/ > /ø/ ne manquent pas dans son ouvrage. Dans *Le Chevalier de la Charrete*, nous trouvons des rimes telles que v. 1353-54 *fos / chevos* (< föllis / capillos), v. 1479-80 *chevol / fol*, où l'ancien /e/ est devenu /ø/. Il s'agit ici plutôt du timbre de la première voyelle de *oi*. Il est possible qu'elle représente la voyelle ouverte [ø], comme dans les rimes ci-dessus. Nous rencontrons cependant les graphies suivantes dans le même texte :

uel *oel* *oil* (< ocŭlum) "oeil"
vuel *voel* *voil* (< vŏleo) "(je) veux"

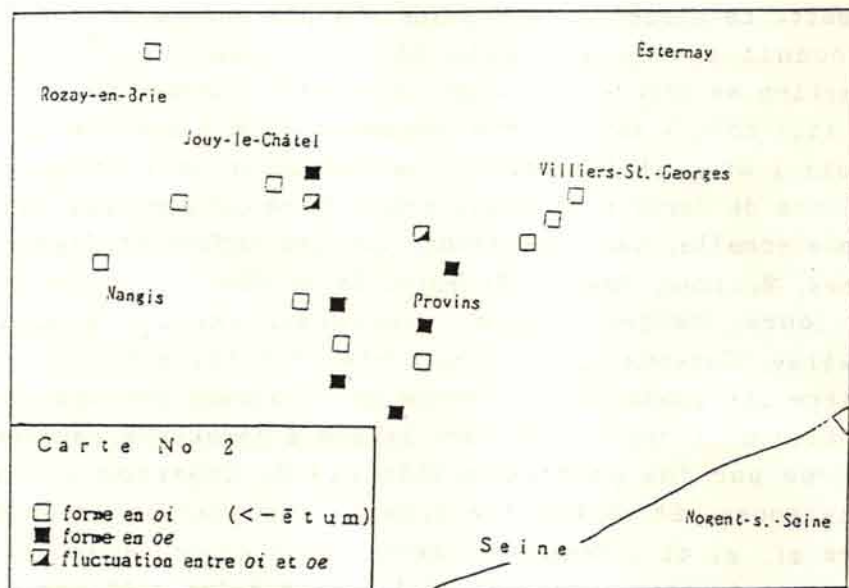
Pour noter le timbre central [ə] ou antérieur arrondi comme [œ], le scribe utilisait là trois graphies différentes: *ue*, *oe*, *oi*. La rime *consoil / voil* (< consilium / vŏleo) dans *Cligés* (v. 5357-58) est d'une importance capitale. Il semble que la graphie *oi* de *consoil* corresponde au timbre [ə], très proche de [œ] dans cette position, car elle rime avec *voil* "je veux". De plus, dans la rime déjà observée *artuel / soloil* (*Yvain*, v. 2997-98), la graphie *ue* est utilisée le plus souvent pour représenter le timbre [œ], comme dans *vuel* "je veux". La fluctuation

graphique entre *oi* et *ue* reflèterait donc une variation [ə] ~ [œ], timbres d'ailleurs très proches. Cette hypothèse est étayée par la dialectologie de l'ancien français. D'après l'Atlas No. 399 des formes linguistiques de Dees (voir Tableau 1), les régions à *oi* pour le mot *voil* "(je) veux", indiquées en blanc ou au faible pourcentage, se trouvent à l'Est et comprennent aussi la Champagne (Aube, Haute-Marne) ¹¹. En dernière analyse, on aurait ici affaire à une fluctuation du timbre vocalique entre [ə] et [q] devant la consonne *l*. C'est ainsi que le scribe a écrit, d'un côté, *artuel* pour la rime en *oi*, et, de l'autre, *consoil* pour la rime avec *voil*. L'évolution phonétique [$\text{ə} > \text{q}$] n'est pas improbable, loin de là; le timbre [ə] peut être postulé devant la latérale *l*. Nous supposerons désormais que les changements *ei* > *oi* et *e* > *o* ont eu lieu à la même époque dans les dialectes de l'Est, et que la langue du scribe de Chrétien de Troyes a subi l'influence des dialectes voisins de la Champagne, lesquels connaissaient une évolution parallèle à celle de l'Est (Lorraine, Franche-Comté).

Chez Chrétien de Troyes, la graphie *oi* est partout ailleurs constante. Nous n'avons trouvé aucun exemple du changement *oi* > *oe* > *ue*, ni du remplacement de *oi* par *e*. Pourtant, dès la fin du XIII^e siècle, Paris connaissait la prononciation [e] pour l'ancien *oi*. Il n'est pas inutile de se demander pourquoi le scribe de Chrétien se servait exclusivement de la graphie *oi* au lieu de *oe*, *ue*, et n'acceptait jamais les rimes entre *oi* et *e*.

Pour en déceler les causes, nous avons passé en revue les graphies d'une charte de Provins rédigée dans la deuxième moitié du XIII^e siècle (1250-1280), donc presque un demi-siècle après le manuscrit de Chrétien de Troyes: charte du *Censier de l'Hôtel-Dieu de Provins*, dont l'édition a déjà été faite avec les glossaires, et qui revêtirait un grand intérêt pour les linguistes ¹². La charte est non seulement un témoignage précieux de la langue écrite, mais aussi du parler de l'époque, car le texte comporte un grand nombre de noms de lieux et de lieux-dits aux alentours de

Provins. Il est particulièrement important de dépouiller les toponymes enregistrés, car ils ont toute chance de conserver la vieille prononciation locale en même temps que sa nouvelle rivale :



La distribution des noms de lieu et de lieux-dits aux alentours de Provins est représentée dans la Carte No 2. Nous n'y trouvons que les graphies *oi* (= *oy*) et *oe*. La graphie *oe* se trouve le plus souvent dans les noms de lieu contigus à Provins. Dès la deuxième moitié du XIII^e siècle, le changement *oi* > *oe* était donc en cours dans la région de Provins. Le réseau de propagation du changement formait une espèce d'onde dont le foyer était sans aucun doute la ville de Provins. Les romans de Chrétien de Troyes, copiés environ un demi-siècle avant cette charte, ne connaissaient ni le changement en question, ni le remplacement de l'ancien *oi* par *e*.

Au point de vue structural, les conditions suffisantes pour le remplacement de *oi* par *e* sont, d'une part, la

fluctuation graphique et phonique entre *ai*, *ei*, *e*, et, d'autre part, celle entre *ei* et *oi*. Ces conditions remplies, *oi* alternera avec la graphie *e*, puisque *ei* et *e* représentent la même voyelle ouverte. C'est ainsi que dans la région parisienne, où les dialectes de l'Ouest et ceux de l'Est se croisaient, le remplacement de *oi* par *e* s'est produit. Le dialecte de Provins n'a pas encore tout à fait introduit au XIII^e siècle ce vocalisme parisien. Une exception se trouve cependant dans notre charte: le mot *det* (= (il) doit) est attesté une seule fois à côté de *doit* (3 fois) et *doet* (1 fois). La diffusion vers Provins du dialecte de Paris n'en a pas moins commencé que plus tard à grande échelle, car nous savons que les toponymes *Genevroie*, *Govoies*, *Houssoie*, *Hossoie*, *Trambloie* de la charte s'écrivent de nos jours, respectivement, *Genevray*, *Gouaix*, *Houssay*, *Tramblay*. Cependant, il serait plus difficile à mettre en lumière les causes de l'absence du vocalisme parisien chez Chrétien de Troyes. C'est une langue à caractère régional, colorée par des particularités plutôt champenoises que parisiennes. En ce qui concerne la fluctuation graphique entre *ai*, *ei* et *e* dans ses romans, nous avons dépouillé la fréquence de chaque graphie utilisée dans les mots les plus fréquents tels que *fait*, *faire*, etc. ¹³). La tournure prise par le conflit entre les variantes graphiques ressort du tableau suivant:

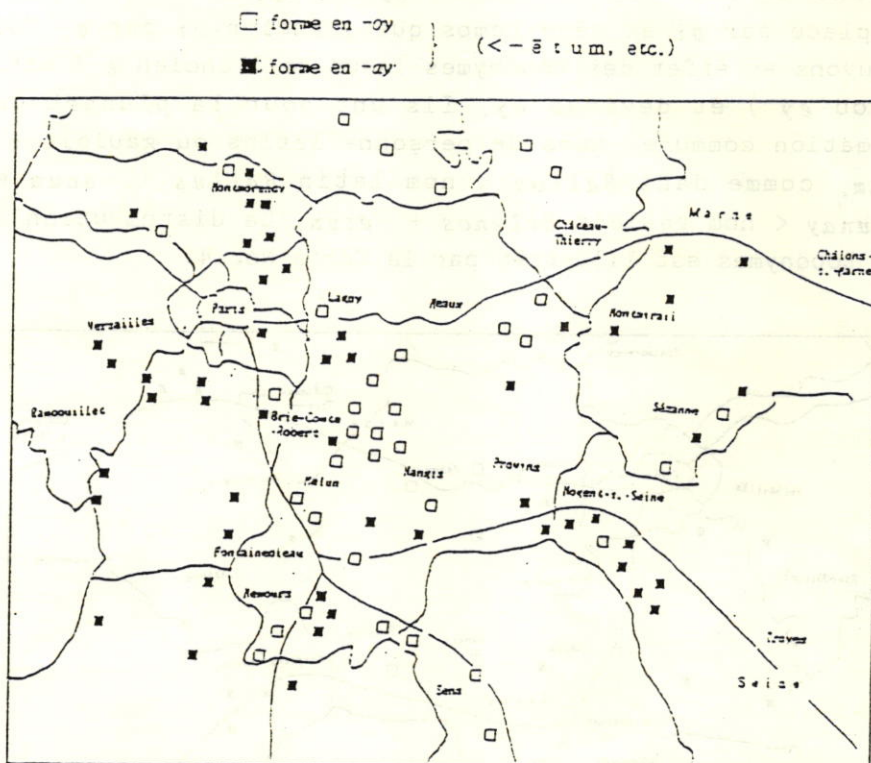
<i>Erec</i>	<i>Charrete</i>	<i>Perceval</i>
<i>ai</i>	<i>ai</i>	<i>ai</i>
<i>ei</i>	<i>ei</i> prédominant	<i>ei</i>
<i>e</i>	<i>e</i>	<i>e</i> prédominant

Le sens du changement est manifeste, chez le scribe, dans le conflit, particulièrement net dans *Charrete* et *Perceval*, entre les variantes *ei* et *e*, où la dernière l'emporte. Son système vocalique est apparemment peu différent de celui de Paris, où nous retrouvons le même changement à la même époque. C'est plutôt la régularité de la graphie *oi* qui l'a empêché d'introduire une confusion graphique et phonique

entre *ei* et *oi*; il en résulte l'absence du remplacement de *oi* par *e*.

De ce même point de vue, les noms de lieux contemporains des alentours de Paris et de la Brie sont très significatifs, (voir Carte No. 3):

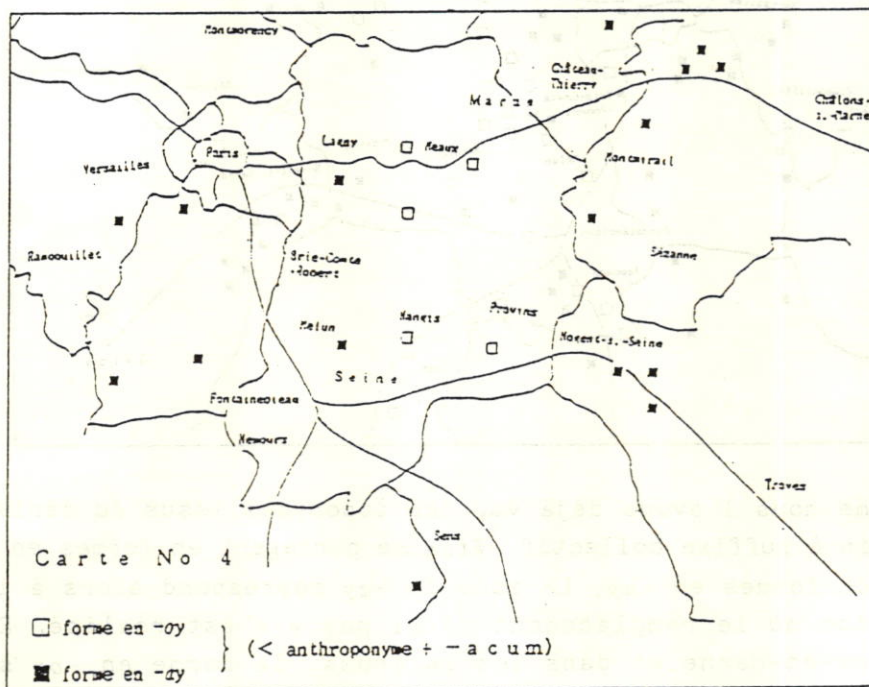
Carte No 3



Comme nous l'avons déjà vu, les toponymes issus du dérivé latin à suffixe collectif *-ētum* se partagent en formes en *-oy* et formes en *-ay*. La zone de *-ay* correspond alors à la région où le remplacement de *oi* par *e* s'est réalisé. En Seine-et-Marne et dans ses environs, la forme en *-oy* se trouve dans la vaste région comprise entre la Seine et la Marne, et elle forme une aire ininterrompue depuis Nemours jusqu'à Sens. Au contraire, la zone de *-ay* n'apparaît que dans des régions dispersées: au sud de Lagny et juste à côté

de l'Ile-de-France; au long de la Seine, du sud de Provins vers Nogent-sur-Seine; au sud de Montmirail; au long de la Marne vers Châlons-sur-Marne. Il est évident que les alentours de Paris forment le foyer des toponymes en *-ay*. Deux grandes rivières, la Seine et la Marne ont contribué d'une certaine manière à la diffusion du vocalisme parisien vers la Brie.

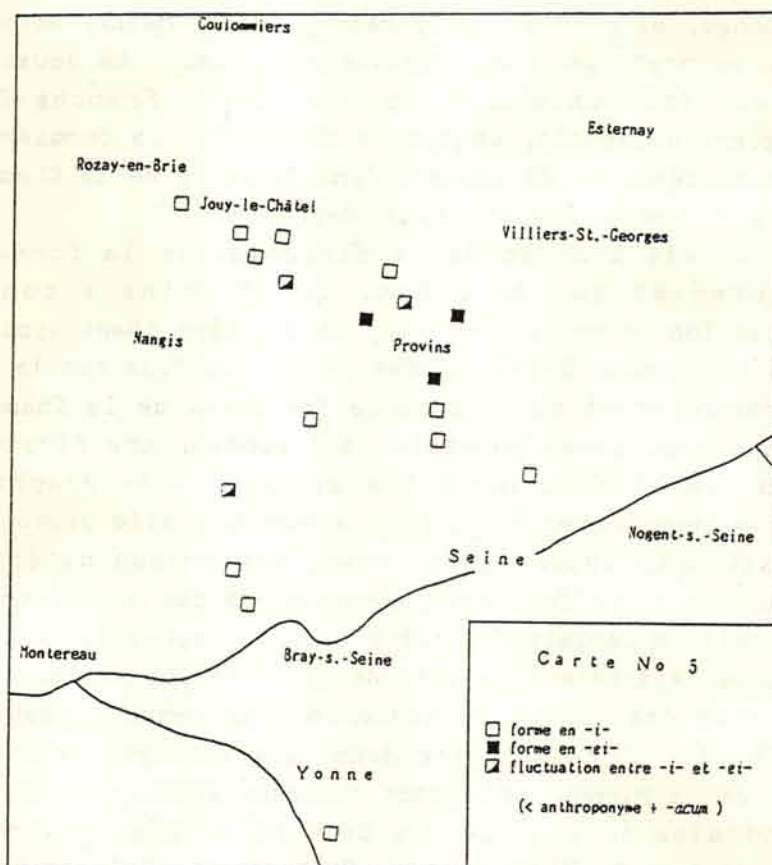
Dans la fluctuation entre *ay* et *oy*, l'ancien *e* est remplacé par *oi* en même temps que l'ancien *oi* par *e*. Nous trouvons en effet des toponymes issus de l'ancien *e* (écrit *ay* ou *ey*) et devenus *oy*. Ils ont pour la plupart une formation commune: noms de personne latins ou gaulois + *-acum*, comme dans *Balloy* < nom latin *Ballus* + *-acum* et *Beunay* < nom gaulois *Belenos* + *-acum*. La distribution de ces toponymes est illustrée par la Carte No. 4:



Les noms de lieu en *-oy* issus de l'ancien *-ay* se trouvent encore dans la vaste région située entre les deux grandes rivières, la Seine et la Marne, tandis que ceux en *-ay*

apparaissent au nord de Montmirail, au long de la Marne ainsi que près de Nogent-sur-Seine. La distribution est conforme à celle de Carte No 3. L'ancien *oy* reste intact et l'ancien *ay* est remplacé par *oy* entre Seine et Marne, tandis que l'ancien *ay* reste intact et l'ancien *oy* est remplacé par *ay* aux alentours de Paris, Nogent-sur-Seine, Montmirail et Châlons-sur-Marne.

Il est évident qu'une fluctuation entre *ay*, *ey* et *oy* a dû avoir lieu dans les toponymes en *-acum* à une époque donnée. Nous avons donc dépouillé les noms de lieu et de lieux-dits en *-acum* qui figurent dans la charte du Censier de Provins. Leur distribution est donnée sur la Carte No. 5:



Nous y trouvons deux formes en compétition: la forme en -y-

comme *Avelli*, *Chaveigni*, *Joy*, *Mauni*, etc., et la forme en -*ei-* comme *Fluygnei*, *Glateigney*, *Poigneis*. Pour certains toponymes, nous observons une fluctuation entre les deux formes : *Domteilli*, *Donteilley*, *Feleigneys*, *Feleigney*, *Feleigni*, *Feleni*, *Saveigney*, *Saveigni*. Au point de vue géographique, l'essentiel est que la fluctuation concerne le plus souvent les toponymes contigus à Provins. Ceci tendrait à montrer que la ville de Provins constitue le foyer de la fluctuation en question.

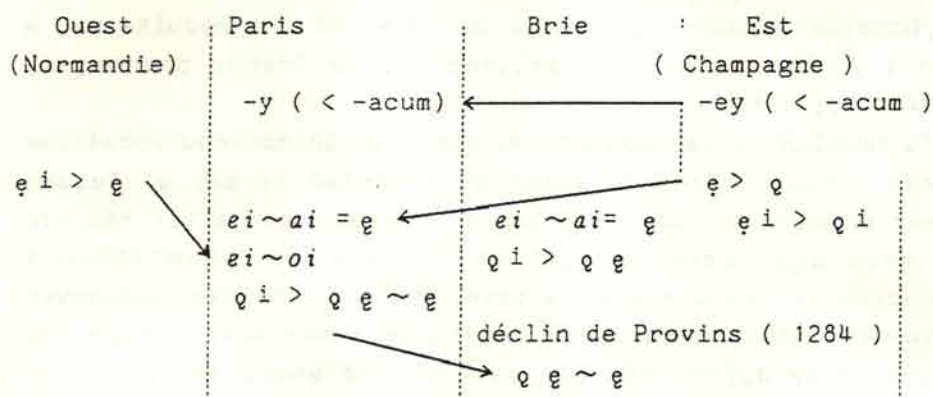
En ce qui concerne le domaine d'oïl, écrit Auguste Longnon, la distribution contemporaine des toponymes issus de -*acum* se présente comme un conflit entre trois formes distinctes : -*é*, -*ey*, -*y*. La première se trouve surtout en Poitou et Saintonge, mais aussi en Touraine, Anjou, Maine, Normandie, donc, en bref, dans les régions de l'Ouest. La deuxième, -*ey*, est fréquente à l'Est : Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne orientale, Champagne orientale. La dernière, -*y*, est attestée le plus souvent dans le reste de la Champagne, en Ile-de-France, Orléanais et Berry ¹⁴⁾.

Ce serait à cause de la diffusion de la forme -*ey*, caractéristique de l'Est, que Provins a connu la fluctuation entre -*ei-* et -*i-*, la dernière étant typique de l'Ile-de-France. Ceci confirme encore une fois que la région de Provins était sous la forte influence de la Champagne. Puisque nous avons constaté, à l'époque, une fluctuation graphique et phonique entre *ai*, *ei*, *e*, la graphie -*ey* pouvait représenter la voyelle *e* ouverte; elle provoquerait l'hésitation entre -*oy* et -*ay* à une époque ultérieure. Néanmoins, au XIII^e siècle, Provins n'a pas encore emprunté le vocalisme parisien. A noter que ces toponymes, d'origine celtique, existaient en Brie depuis fort longtemps.

En tous cas, la persistance de l'ancienne forme -*oy* se révèle plus ou moins nette dans la grande région entre la Seine et la Marne. Cette zone comprend les anciennes villes principales de la Brie. La Brie se divisait autrefois, explique Auguste Diot, en Brie française et Brie champenoise ou pouilleuse. La capitale de la première était Brie-Comte-Robert, alors que celles de la dernière étaient Meaux,

capitale du nord, et Provins, chef-lieu du sud et ancienne résidence des comtes de Champagne et de Brie ¹⁵⁾. Cette région a subi l'influence considérable de la Champagne probablement à travers le foyer de Provins. Charles Bruneau semblait être du même avis: "Il se peut aussi qu'il y ait intérêt à réunir la Champagne, pour l'époque ancienne," écrit-il, "la région Château-Thierry, Meaux, Coulommiers et Provins..." ¹⁶⁾. L'influence champenoise, à la fois politique et linguistique, s'est perpétuée sans doute au moins jusqu'au déclin définitif de Provins en 1284, en vertu du mariage de Philippe le Bel avec l'héritière de Champagne. Il faut ajouter que les toponymes en *-ey* (< lat. *-acum*) comme *Domteille*, *Feleigney*, *Fluygnei*, *Glateigney*, *Poigneis*, *Saveigney*, tels qu'ils figurent dans la charte de Provins, s'écrivent tous aujourd'hui en *-y*: *Dontilly*, *Fleigny*, *Flégny*, *Glatigny*, *Poigny*, *Savigny*. Le remplacement de *-ey* par *-y* s'est produit sans aucun doute après la chute du pouvoir politique de Provins.

Résumons maintenant le processus de la diffusion des changements jusqu'à la fin du XIII^e siècle :



Le modèle classique de la diversification dialectale est ici d'une importance bien réduite: il ne s'agit pas de l'arbre généalogique des différents dialectes, mais de la synchronie dynamique de leurs rapports mutuels. La réalité est beaucoup plus complexe et dynamique que ne le fait apparaître un simple processus de diversification dialectale.

La diffusion des toponymes orientaux *-ey* (< lat. *-acum*) a d'abord atteint, à une époque très ancienne, la Brie et a enfin touché l'Ile-de-France, comme en témoigne la fluctuation entre *-oy* et *-ay* dans les toponymes contemporains (voir Carte No 4). La ville de Provins fut le foyer de la diffusion de *-ey* aux pays voisins. Une contre-attaque de la forme en *-y* eut lieu après le déclin de Provins: les noms de lieu en *-ey* de la charte du *Censier* s'écrivent de nos jours avec *-y*, non avec *-ay*.

Nous avons assisté, à Paris, à la convergence de deux vocalismes différents: *ei* > *e*, de l'Ouest, et *ei* > *oi*, de l'Est. Cette grande ville peut être comparée à un laboratoire de dialectes. Sur le plan phonologique, la fluctuation graphique entre *ei* et *oi*, d'une part, et le changement phonétique de *ei*, *ai* en *e*, d'autre part, constituent les conditions suffisantes pour la convergence des deux vocalismes différents. La cause extralinguistique de la convergence serait probablement la présence de registres divers dans la capitale. Une telle interprétation sociolinguistique a déjà été adoptée par le chartiste Charles Beaulieux. Le peuple de Paris a conservé la diphtongue *ei* dans la plupart des mots et l'a réduite peu à peu à *e*, tandis que le Parlement de la France prononçait partout *oi* ¹⁷.

Il résulte de ce laboratoire parisien un nouveau vocalisme, c'est-à-dire le remplacement de l'ancien *oi* par *e*, lequel s'est ensuite diffusé en Brie. Le remplacement s'est réalisé en deux sens opposés. La voyelle *e* s'est substituée à l'ancien *oi*, tandis que la même voyelle dans les toponymes issus du latin *-acum* a été remplacée à son tour par *oi*. Au cours de sa diffusion vers la Brie, ce vocalisme parisien s'est heurté à une forte opposition dans la zone comprise entre la Seine et la Marne, la zone champenoise de la Brie. Ce n'est qu'après le XIII^e siècle, semble-t-il, que la Brie a subi à une grande échelle le vocalisme de la capitale. Nous allons maintenant analyser ces problèmes du point de vue du système phonologique.

IV. Diffusion du langage et systèmes phonologiques : une interprétation

En ce qui concerne le domaine d'oïl, nous savons que la palatalisation de /ū/ latin en /y/ a causé un déséquilibre dans les divers systèmes phonologiques et que chaque système l'a remanié à sa propre manière ¹⁸⁾.

Dans divers dialectes de l'Est, comme nous l'avons expliqué à la suite d'André Haudricourt, c'est à travers le changement [$\epsilon > \text{ə} > \text{ø}$] que le système a pu rétablir son équilibre. D'autre part, l'Ouest et Paris ont confondu, au XII^e siècle, / ϵ / et / ø /, d'où, là encore, le système équilibré¹⁹⁾ :

i	ü	u
e (< ϵ , ø)	o	
a		

Pour ce qui est des monophthongues orales, il est possible que Paris relève du même système phonologique que l'Ouest. Mais ce n'est pas le cas pour les combinaisons des voyelles simples. Par exemple, le changement / $j \epsilon > \text{ø}$ / était absent dans le dialecte parisien, alors qu'il s'observe généralement à l'Ouest au cours du XI^e siècle. D'autre part, la région parisienne appartenait déjà au domaine de *oi* au XIII^e siècle, alors que l'Ouest (Normandie, Bretagne) restait dans celui de *ei*. Paris a donc d'abord emprunté le changement *ei* > *oi* au dialecte de l'Est. Le changement *ei* > *e* a sans doute été emprunté à l'Ouest à une époque postérieure. Ce qui nous paraît plus vraisemblable, c'est la coexistence de l'ancien *ei* commun à l'Ouest et du nouveau *oi* emprunté à l'Est avant le XIII^e siècle; Paris aura ainsi introduit le vocalisme occidental *ei* > *e*, avant de remplacer l'ancien *oi* par *e*. La cause extralinguistique de la coexistence de *ei* et *oi* est la présence de deux registres opposés dans la capitale: *ei* chez le peuple parisien et *oi* au Parlement. La diffusion de grande envergure du vocalisme parisien a commencé seulement après

le XIII^e siècle dans la région briarde. La diffusion du dialecte parisien allait d'ailleurs de pair avec le développement de la monarchie capétienne.

A l'Ouest ainsi qu'à Paris, la confusion de /*e*/ avec /*ē*/ s'est produite au XII^e siècle. Elle est cependant attestée même dans les romans de Chrétien de Troyes. Nous trouvons la rime suivante dans *Le Chevalier de la Charrete* : v. 635-636 *ele / dameisele* (< *illa / *dominicella*). Au point de vue structural, le phonème /*e*/ avait alors un rendement fonctionnel très faible. En effet, dans le même texte, les fréquences d'apparition des rimes en /*ē*/ (ex. *amez* < *amātus*), /*e*/ (ex. *espes* < *spīssum*) et /*ē*/ (ex. *pert* < *pērdit*) sont, respectivement, de 63 %, 10 % et 28 %. La faible fréquence n'est pas une condition nécessaire pour la confusion entre /*e*/ et /*ē*/. Selon Huys, un quart seulement des finales de mot en /*e*/ peuvent rimer avec /*ē*/. H. van den Bussche a relevé onze types de finales qui présentent un nombre relativement élevé de formes différentes attestant souvent la confusion des deux voyelles ²⁰). Il faut donc chercher ailleurs la cause structurale de la confusion. En syllable finale absolue, nous ne trouvons que /*ē*/ comme *gré* (< *grātum*). Le changement phonétique de *ai*, *ei* en (*e*), qui était en cours au XII^e siècle, a contribué aussi à consolider le phonème /*e*/. Cependant, dans le système phonologique restitué par Haudricourt, il n'y a pas de phonème /*e*/. Aussi nous semble-t-il plus raisonnable de penser que le phonème /*ē*/, enfin devenu bref (/*e*/), a rempli cette case après la confusion de /*e*/ avec /*ē*/. Nous supposons, pour Paris, le système suivant, après la palatalisation de /*ū*/ latin en /*y*/ :

i	ü	u
ē (< ē)		
e (< e, ē, ai)		e
a		

Ce système reste déséquilibré. /*au*/ se monophthonguera

ensuite en [o] fermé, remplissant ainsi la case vide de /o/ ²¹⁾.

En ce qui concerne les voyelles orales simples chez Chrétien de Troyes, nous postulerons un système analogue. Rappelons que sa langue est colorée par des particularités champenoises, dont *e* > *o* et donc *ei* > *oi*. La diffusion des particularités dialectales de l'Est n'y est pas arrivée toutefois à modifier le système phonologique même. Enfin, c'est probablement à cette région que Paris a emprunté le changement oriental *ei* > *oi*.

V. OE > WE > WA au point de vue structural

Dans la charte du Censier de Provins, nous avons observé le changement phonétique *oi* > *oe*. Ce dernier est devenu finalement, comme nous le savons, une diphtongue montante [we]. Le changement phonétique *oi* > *oe* > *we* est commun aux dialectes parisien et briard. Au point de vue structural, *oe* > *we* va de pair avec d'autres changements parallèles tels que [i e] > [j e] et [y i] > [ɥ i]. L'accent mobile dans les diphtongues *ie* et *ui* est attesté chez Chrétien dans les rimes suivantes: *Cligés* v. 2129-30 *lié* / *lié* (< *ligātum* : *laetum*) et *Yvain* v. 3571-72 *lenguis* (< **languios*) / *apris*. Les anciennes diphtongues descendantes pouvaient donc se réaliser aussi montantes: [j e] et [ɥ i]. *oe* est, de la même façon, devenue montante: *we*.

Enfin, la prononciation *wa* s'est substituée à *we*. La première forme est attestée, selon Charles Beaulieux, depuis la fin du XIII^e siècle à Paris. Dans le *Registre du Parler des bourgeois*, écrit à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e par différents copistes, nous trouvons une fluctuation entre *oue* et *oa* comme dans *saint Benoast*, *saint Benoest*. À côté des formes en *oi*, qui sont les plus nombreuses, le remplacement de l'ancien *oi* par *e* (graphies *ai*, *ei*, *e*) se produit aussi dans le même texte: *pouaient*, *seit* "soit", *demandeit*, *sereit*, *pouvait*, *il aueit fet*, *adayse* "ardoise", etc ²²⁾. Il est à noter que c'est justement au XIV^e siècle, alors que la rédaction d'actes

publics a connu un essor prodigieux, que le changement phonétique *we* > *wa* a eu lieu, parallèlement au remplacement de *we* par *e* ²³). Il est possible que les rédacteurs, citadins parisiens, confondent fréquemment la graphie ancienne *oi* (prononciation [w e]) et celle de *ei*. Le peuple parisien, qui ne connaissait que *ei* (prononciation [e]), aurait alors commencé à utiliser l'autre variante *we*, propre au Parlement et aux courtisans, sous sa forme populaire *wa*, tandis que le Parlement et les courtisans ont commencé à leur tour à se servir de la variante populaire *ei* pour les mots en *we* (ancien *oi*). C'est la raison pour laquelle le changement *we* > *wa* coexistait avec le remplacement de *we* par *e* au XIVe siècle.

Je n'ai nullement l'intention de m'occuper du problème fort délicat des registres parisiens de l'époque. J'ajouterai simplement quelques remarques générales. Certains chercheurs supposent trois registres parisiens suivant les variantes dont ils se servaient: *e* pour le peuple, *wa* pour les bourgeois, *we* pour la Cour. Il est certes possible que trois variantes soient corrélées, respectivement, à trois classes sociales différentes. Nous avons néanmoins une objection qui nous paraît cruciale. Si nous admettions une telle catégorisation sociale rigide des variantes, il est clair que la fluctuation parmi les variantes phonétiques ne serait pas aussi dynamique et aléatoire qu'elle l'était. Or ceci est tout à fait contraire à la réalité: le conflit entre *we* et *wa* se déroulait de pair avec celui entre *we* et *e*. Il s'agit de conflits binaires de variantes dans lesquels s'engageaient deux groupes de sujets parlants: le peuple parisien, d'un côté, le Parlement et la Cour, de l'autre, ce qui n'empêche point l'existence de registres intermédiaires. A notre avis, les bourgeois de l'époque étaient dépourvus de véritable identité linguistique et flottaient entre ces deux pôles opposés. La fluctuation apparemment aléatoire des graphies dans le *Parlour aus boriois* n'est que le reflet fidèle de leur prononciation fluctuante.

Au point de vue structural, *we* > *wa* servait à éviter le

remplacement total de *we* (ancien *oi*) par *e* (graphies *ai*, *ei*, *e*). Le remplacement complet de *oi* par *e* aurait signifié que le vocalisme du peuple parisien l'avait entièrement emporté sur celui du Parlement et des courtisans. Mais, ce qui s'est passé à l'époque, c'est que, d'une part, le peuple a adopté la variante *wa* en tant que forme populaire de *we*, et que d'autre part, le Parlement conservait encore la prononciation *we*, tout en commençant à adopter la prononciation populaire *e*. Il subsistait néanmoins deux registres rivaux. De plus, le changement *we* > *wa* a contribué à empêcher la confusion de l'ancien *ue* (ex. *buef* < lat. *bŏvem*) avec *we* issu de l'ancien *oi*. Enfin, la prononciation *a* pour *e* devant la consonne *r* est aussi liée à ce changement, car nous trouvons encore aujourd'hui de nombreux mots en *-oir-*. Elle est attestée non seulement chez Villon et Rutebeuf, mais aussi dans la charte de Provins. Nous trouvons les toponymes *Armez* pour *Hermé*, *Barele* pour *Bezalles*, *Juerre* pour *Jouarre* dans la charte du *Censier*.

VI. Conflits entre les variantes à Paris

En ce qui concerne les conflits entre les variantes *e*, *we*, *wa*, nous pouvons en retracer plus ou moins nettement l'évolution à Paris grâce au témoignage des grammairiens depuis le XVI^e siècle jusqu'au XIX^e s. Dès cette époque, il nous faut prendre en considération la troisième classe sociale, celle des bourgeois, car c'est avant tout pour eux que les grammairiens cherchaient à proposer une norme linguistique basée sur le langage de la Cour. Nous n'en avons pas moins affaire à des conflits entre les variantes *we*, *wa*, *e*. Ceux-ci sont simplement de nature tout à fait différente suivant les registres:

Parlement/Cour/Bourgeois
 << classe supérieure >>

[w e] contre [e]
 [w e] contre [w a]

Peuple parisien

[w a] contre [e]

Ici encore, nous classons les bourgeois parisiens sous la catégorie << classe supérieure >>, avec le Parlement et la Cour, pour éviter des complications inutiles, car seul le statut de *we* semble différent chez les bourgeois ²⁴). Les vicissitudes des conflits peuvent être reconstruites de la manière suivante.

D'abord, le conflit entre *we* et *e* constitue le point crucial, puisque les deux registres parisiens fondamentaux s'y affrontent: *we* (ancien *oi*) chez les courtisans et au Parlement, *e* (ancien *ei*) chez le peuple parisien. Il est à noter que ce conflit s'est produit même chez les bourgeois. Ce sont eux qui ont imité très tôt la prononciation populaire *e*, tout en conservant longtemps leur propre *we*. D'autre part, il faut postuler l'existence de *wa* dans la prononciation populaire, ce qui signifie que le peuple parisien a adopté à son tour la prononciation de la haute classe; mais il l'a fait sous sa forme populaire *wa*. Cette variante aurait ensuite menacé l'ancien *e*. Enfin, en ce qui concerne le conflit entre *we* et *wa* chez les courtisans et les bourgeois, il faut présupposer la stabilisation de la variante *wa* chez le peuple, car ce conflit signifie l'introduction de la variante populaire à la Cour et dans la classe sociale supérieure. Telles sont les étapes reconstruites de l'évolution des conflits parmi les variantes. Notre tâche est de les situer dans l'histoire, suivant les témoignages précieux des grammairiens. Dans ce qui suit, la quasitotalité des témoignages sont tirés de l'étude monumentale de Charles Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, tome premier, Genève, Slatkine Reprints, 1966. Nous ne signalerons que les exemples tirés d'autres sources.

La propagation et la stabilisation de *e* pour *we* se sont accomplies sans doute plus vite que celles de la prononciation *wa*. Guillaume des Autels parle déjà en 1551 de la prononciation scandaleuse de *e* pour *we* à la Cour: "D'ou sont venus ces mots *il diset, il feset*, et la rime que l'on appelle equiuoque de *Ceres* avec *serois* ? Pourquoy ha on laissé le mot régulier et vsité de *royne* pour dire *reine* ?... ²⁵⁾" Bèze attribuait explicitement, en 1584, la prononciation *e* des imparfaits au peuple de Paris. En 1605 un certain Erondell remarque que les Parisiens prononcent depuis quelques années les mots *connoistre, apparostr*, *il parle bon François, elle est Angloise*, comme s'ils étaient écrits *connétre, apparétr*, *fraunsés, Aungléze*. Cela confirme que le changement *ei* > *e* était bien plus ancien chez le peuple parisien que l'adoption de la variante *we* (ancien *oi*) sous sa forme populaire *wa*.

Comme nous le savons aujourd'hui, la variante *e* s'est enfin fixée dans la terminaison de l'imparfait ou du conditionnel en *-ai-*, et dans quelques mots bien définis tels que *Anglais, claie, connaitre, craie, dais, effraie, épais, faible, frais, Français, marais, monnaie, paraître, Polonais, raide, raie, rets, taie, tonnerre, verre*, etc., et dans les dérivés à suffixe pluriel neutre lat. *-ēta*, comme *aunaie, chênaie, saussaie*, etc. Ce vocalisme n'a affecté ainsi qu'une partie du vocabulaire. Certes, les courtisans et les bourgeois ont commencé assez tôt à utiliser la variante populaire. Mais ils l'ont fait en conservant longtemps leur propre *we*. Le remplacement de *we* par *e* s'est propagé d'un mot à un autre. Le statut de la prononciation *e* chez le peuple est tout à fait différent de celui du remplacement de *we* par *e* dans la classe supérieure. Il faut faire attention à ne pas confondre les deux. La propagation d'un changement phonétique d'un mot à un autre chez certains sujets présuppose en général l'existence d'au moins deux registres différents dans une communauté linguistique donnée. La prononciation *e* provenait du changement phonétique *ei* > *e* chez le peuple parisien, changement étranger aux courtisans et aux bourgeois. Chez ces derniers, *e* n'était qu'un

emprunt sociolectal au peuple parisien. C'est en vertu de l'imitation du vocalisme populaire que nous constatons chez eux la fluctuation entre *e* et *we* selon les mots. Sur le plan synchronique, la fluctuation apparaît sous la forme d'un conflit entre variantes.

Alors, pourquoi le peuple parisien n'a-t-il pas conservé la prononciation *e* dans l'ensemble du vocabulaire? Cela est dû à la dynamique de la diffusion des variantes phonétiques. Le peuple a en fait emprunté à sa façon la variante *we* de la classe supérieure, dont il a changé la deuxième voyelle en *a*. L'origine populaire de *wa* est soulignée par des grammairiens comme H. Estienne (1578) et Th. Bèze (1584). Autrement dit, la révolution phonétique se dirigeait au début dans deux sens opposés, non dans un sens unique (de la classe supérieure vers l'inférieure ou l'inverse). La première étape de cette révolution fut le conflit causé par les emprunts mutuels faits par les registres rivaux. L'emprunt de la variante *we* > *wa* par le peuple parisien provoqua le conflit acharné entre *wa* et *e*. Bien que *wa* soit attestée depuis le XIV^e siècle, le conflit dut se produire ultérieurement, car il présuppose une fréquence relativement élevée de la variante. La remarque de E. Tabourot en 1587 est à cet égard importante. "Item ils prononcent "à la Parisienne" *oua* quand il y a *ay* ou *oy*, comme pour dire : *ie ne vai iamaïs sans laquais*, il diront *ie ne voua jamoy* (sic) *sans laqua*. Le remplacement automatique de *e* par *wa* est donc une prononciation parisienne. D'autre part, la variante *wa* l'emportait sur l'ancien *e* chez le peuple parisien vers la fin du XVI^e siècle. La prononciation populaire *e* n'était alors plus guère prédominante; c'est pourquoi la variante *e* n'est restée que dans un petit nombre de mots et dans la morphologie verbale.

Il faut ajouter encore une petite remarque. Après l'emprunt phonétique de *wa*, nous constatons une tendance phonétique à laisser tomber la consonne *w*. Le peuple prononce une seule voyelle *a* pour *wa*, tendance parallèle à la prononciation *e* pour *we*. Dans les *Mazarinades*, pamphlet et chanson publiés contre le cardinal Mazarin pendant la

Fronde (1648-53), cette tendance phonétique est très nette: *je cray* (= je crois), *may* (= moi), *recever* (= recevoir), *avar* (= avoir), *var* (= voir), *tu craras* (= tu croiras), *bourgeas* (= bourgeois), *tra* (= trois), etc. Nous trouvons la même prononciation dans les *Agréables Conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* (1649-51)²⁶⁾. Il s'agit là de la fluctuation entre *a* et *e*. Sur le plan synchronique purement statique, Rupprecht Rohr cherche à interpréter la fluctuation entre *ua*, *ue*, *a*, *e*, suivant leurs entourages phonétiques, comme variantes combinatoires d'une seule unité. Dans ce cas-là, au point de vue de la convergence des dialectes, il y a plutôt intérêt à considérer la confusion entre *a* et *e* comme picardisme²⁷⁾.

D'autre part, les courtisans et les bourgeois de l'époque avaient tendance à prononcer *wa* comme le peuple, d'où le conflit entre *wa* et leur propre *we*. Il est donc raisonnable de postuler une fluctuation entre *a* et *e* dans ces milieux dès le XVI^e siècle. Cette fluctuation se produisait donc non seulement dans la classe populaire, mais aussi dans la classe supérieure. La direction du changement seule était inverse. Tory écrit à ce sujet dès 1529 : "les Dames de Paris, en lieu de A prononcent E bien souuent, quant elles disent. Mon mery est a la porte de Peris, ou il se faict peier. En lieu de dire, Mon mary est a la porte de Paris ou il se faict paier." Henri Estienne constate en 1582 que ce sont les courtisans et les dames de la Cour qui substituent *e* à *a* en réaction à la prononciation du peuple qui dit *a* pour *e*. C'est vers cette époque que la variante *wa* s'est sans doute généralisée parmi le peuple parisien. En dernière analyse, les directions de ce changement phonétique étaient, respectivement, (*e* > *a*) chez le peuple parisien et (*a* > *e*) dans la classe supérieure. Il est à noter que la prononciation *e* pour *a* chez les dames parisiennes n'était qu'une résistance contre la tendance majoritaire, c'est-à-dire *a* pour *e* parmi le peuple parisien. La remarque d'Henri Estienne illustre la contre-attaque des courtisans.

Des grammairiens comme H. Estienne et Th. Bèze parlent de

la provenance populaire de *wa* à la même époque. C'est alors que l'usage de *wa* s'est diffusé dans la Cour, où la variante *we* était encore certainement prédominante. Nos grammairiens critiquent, en effet, la prononciation *wa* chez les courtisans. L'opposition entre les deux variantes était, suivant les grammairiens, d'ordre stylistique: << soutenue >> pour *we* et << populaire >> pour *wa*. D'autre part, le remplacement de *we* par *e* dans l'imparfait est aussi attribué par Bèze au peuple parisien (*vulgus Parisiensium*). Nous devons entendre ici par valeur stylistique d'une variante phonétique l'étiquette métaphorique assignée par les sujets parlants aux différentes façons de prononcer ou écrire les mots. Etant donné deux registres opposés, << Parlement/Cour/Bourgeois >> *vs.* << Peuple >>, les étiquettes résident dans les classes sociales elles-mêmes: les classes dominantes cherchant à conserver *we*, celle-ci sera la variante << soutenue >>, les autres les variantes << populaires >>. En bref, les étiquettes correspondraient à première vue aux classes sociales.

Il est cependant douteux que ces étiquettes représentent, uniquement et catégoriquement, la structuration sociale. Nous devons entendre ici par << étiquettes >> des contextes divers pour la distinction sociale à la fois arbitraire et imaginaire. Ainsi dans un contexte formel ou cérémonieux, le peuple pouvait employer *we*, au lieu de *wa*, lorsqu'il voulait s'exprimer comme les gens de la classe supérieure; de même, les classes dominantes pouvaient employer *wa* dans un contexte relâché, familier ou péjoratif. Si nous pouvions ainsi mettre au point, dans un contexte donné, des aspects individuel et psychologique qui sont responsables du choix parmi les variantes, cela ne laisserait rien à désirer.

Si nous analysons de plus près les témoignages des grammairiens, il serait possible de déceler, parmi les valeurs stylistiques et au-delà de l'aspect sociologique, les dimensions individuelle et psychologique. Cl. Buffier, né en Pologne et fixé à Paris depuis 1697, écrit: "dans les noms *endroit, froid, étroit, adroit, droit rectus*,... dans le verbe *croire*, ... dans *noyer, nétoyer* et au subjonctif

sois, soit, soyons, soyez, soient... la prononciation *è* est plus pour le discours familier, et *oè* pour le discours soutenu de la déclamation." Vers la même époque, De la Touche, protestant réfugié en Angleterre, dit: "Il y a des personnes qui prononcent, par exemple, *pois, bois, joie*, etc..., comme s'il y avoit *pouas, bouas, jouâ*, etc.; cette prononciation est très mauvaise." Nous avons l'impression qu'ils parlent de phénomènes tout à fait différents, car le premier met en relief la distinction stylistique des variantes *we* et *e*, tandis que le dernier critique seulement la << mauvaise prononciation >> que constitue *wa* par rapport à *we*.

L'essentiel est ici dans la nature des jugements stylistiques des variantes. Buffier blâme ailleurs *wa*, mais dans le passage ci-dessus, il parle des valeurs sociales de deux registres opposés qui se manifestent dans les styles différents du discours. Ainsi, lors du jugement social des variantes, il ne parle pas de *wa* et substitue le conflit social entre *we* et *e* à celui, individuel, entre *wa* et *we*. Au contraire, De la Touche parle des valeurs individuelle et psychologique, non de la valeur sociale comme Buffier. Cette contradiction entre << social ou général >> et << individuel ou particulier >> est caractéristique des faits du langage même. Quand les sujets parlants s'engagent dans l'activité langagière, ils tentent toujours de s'identifier en flottant entre ces deux pôles. Au total, nos deux grammairiens témoignent cependant de l'incorrection de la variante *wa*. Dans la classe supérieure de l'époque, on a affaire au conflit entre *wa* et *we*. Même au XVIII^e siècle, Buffier blâme encore *wa*. Il écrit en 1709: "Il faut éviter une prononciation vitieuse de l'*oi* qui est commune même parmi d'honnêtes gens à Paris; mais que tout le monde avoue être vitieuse; c'est de prononcer *bois, poix*, etc. comme s'il y avoit *bouas, pouas*, au lieu de prononcer *boès, poès*." Au XVIII^e siècle, même les bourgeois, << les honnêtes gens >>, parisiens utilisaient donc en général la variante *wa*.

Après la stigmatisation de *wa* par H. Estienne et Bèze dès

la fin du XVII^e siècle, puis par Buffier et De la Touche à la fin du XVIII^e siècle, un certain changement s'observe dans les jugements stylistiques vers la première moitié du XVIII^e siècle. L. Dumas émet, en 1733, quelques réserves au sujet de la prononciation *wa*: "L'usage condane cette excessive ouverture de bouche, qui confond le son de l' *è* ouvert avec le son de l' *a*, et ne la tolere peut-être qu'à l'égard des monosilabes en ois les plus comuns, comme bois, pois, vois, etc. (souligné par nous) où le peuple de Paris fait soner le voyele *a*, en disant *boa*, *poa*, etc. ou *boua*, *poua*, prononciation que bien des gens condanent". La tolérance de l'usage de *wa* chez les bourgeois parisiens s'expliquerait par la scission intervenue dans la classe supérieure. C'est l'isolement de la Cour à Versailles en 1660, sous Louis XIV, qui aura provoqué le divorce vraisemblablement définitif entre le langage de la Cour et l'usage bourgeois ²⁸). Désormais, le langage de la bourgeoisie se rapproche de plus en plus de celui du peuple, où prédomine la variante *wa*. C'est la bourgeoisie qui jouera par la suite le rôle principal dans la genèse de la prononciation contemporaine *wa*.

La stabilisation de la variante *wa* s'est réalisée chez les bourgeois. En 1725 une contre-attaque de l'ancien *we* était ainsi rapportée par un grammairien, De Longue: "Quelques bourgeois disent *pouvouèr*..., c'est la pierre de touche de ce que l'on apelle enfans de Paris". Ce qui est plus intéressant, c'est que parmi les grammairiens du milieu du XVIII^e siècle, les défenseurs de *we* étaient des professeurs étrangers comme Antonio Galmace (professeur de l'Université de Paris) et Francisco Clamopin Durand (professeur de l'Université de Porto).

L'évolution des changements phonétiques se caractérise en général, comme nous venons de le voir, par l'opposition de variantes qui coexistent pendant un certain temps ²⁹). Les variantes sont d'ordre stylistique pour les contemporains: *wa* et *e* sont << populaires >>, *we* << soutenue >>. La dynamique des variantes phonétiques consiste dans leur diffusion dans deux sens opposés: la variante *e*, d'origine

<< populaire >>, se glisse dans la classe supérieure, tandis que *wa*, << populaire >>, issue de *we* << soutenue >>, pénètre d'abord le peuple, puis la classe supérieure.

C'est enfin à la Révolution que nous assistons au bouleversement définitif des valeurs stylistiques. Demandre écrit en 1769: "Quelques uns même approchent plus du son de *oua*, surtout dans la prononciation soutenue, et dans la déclamation" La variante *wa* d'origine << populaire >> est là devenue << soutenue >> à travers son usage par les bourgeois et les courtisans. Au contraire, sa rivale *we* est devenue << ancienne et patoisante >>. Urbain Domergue, né en Provence et fixé à Paris au commencement de la Révolution, écrit en 1805: "La prononciation *oè* étoit l'ancienne prononciation de Paris, et les grammaires anciennes ont dû indiquer cette prononciation. (...) Telle est la prononciation enseignée dans nos innombrables grammaires, et seulement en usage dans le patois des environs de Paris...." La variante *wa* l'a emporté en définitive sur l'ancien *we*.

La triomphe de la variante *wa* a eu un effet non insignifiant sur la fluctuation de la prononciation entre *e* et *a*. En parlant de la douceur de la voyelle *a*, Sophie Dupuis précise, en 1836, qu' "à Paris, dans les hautes classes de la société, on emploie généralement l'*a* doux,"; à noter toutefois encore une certaine réserve: "cette affectation nouvelle" est "tout à fait contraire à l'harmonie du langage parce qu'elle tend (...) à détruire la variété des sons." En 1890, Lesaint critique la prononciation *e* pour *a*: "n'imitiez (...) pas ceux qui croyant leur langage plus gracieux affectant de donner à l'*a* de certains mots le son *è* ouvert (...). Sous le Directoire (donc 1795-99), au temps des Incroyables, cette prononciation eût pu trouver des admirateurs; aujourd'hui elle ne peut rencontrer que le ridicule."

Résumons maintenant les étapes de la diffusion des variantes phonétiques à Paris :

<< Parlement/Cour/Bourgeois >>	<< Peuple parisien >>
XIVe s. Conflit entre [w e] et [e] [w e] prédominant [e] << populaire >>	Conflit entre [e] et [w a] [e] prédominant [w a]
XVIe s.-XVIIe s. Conflit entre [w e] et [w a] << populaire >> Conflit entre [e] et [a]	Fluctuation entre [e] et [a] Conflit entre [w a] et [e] [w a] prédominant [e] dans une partie du vocabulaire
Imparfait en [e] Stabilisation de [e] dans une partie du vocabulaire	
Cour à Versailles en 1660 Scission entre la Cour et les bourgeois	
XVIIIe s. Stabilisation de [w a] Contre-attaque de [w e]	[w a] prédominant
Révolution Française en 1789	
XIXe s. [w a] prédominant << soutenu >> [w e] << ancien, patoisant >>	

Nous n'avons pu trouver, dans l'étude de Thurot, aucun témoignage de la valeur << soutenue >> de *e* même après sa stabilisation dans une petite partie du vocabulaire. La cause n'en est pas difficile à expliquer. Suivant le schéma ci-dessus, aux XVIe et XVIIe siècles et même pendant la première moitié du XVIIIe siècle, nous constatons toujours le conflit entre *we* et *wa* chez les courtisans et les

bourgeois. Puisque le soit-disant << bon usage >> ou << beau langage >>, tels que l'appelaient les grammairiens, était basé sur la norme de la Cour et destiné à l'usage des bourgeois parisiens, il ne s'agissait là que d'un conflit entre *we* et *wa*: en effet, la variante *wa* l'avait déjà emporté sur l'ancienne variante *e*, même parmi le peuple, la dernière ne subsistant que dans une partie du vocabulaire et dans la morphologie. Ce sont donc les valeurs stylistiques différentes de *we* et *wa* qui ont le plus souvent attiré l'attention des grammairiens de l'époque; celle de *e* a ainsi pu être passée sous silence.

Répetons encore une fois que c'est justement à l'époque où le remplacement de *we* par *e*, à travers la chute de *w*, s'est produit dans la classe supérieure que le conflit entre *wa* et *e* a commencé à s'étendre parmi le peuple. Certes, il ne faut pas oublier la fluctuation contemporaine entre *e* et *a*: elle seule suffirait à justifier le conflit entre *wa* et *e*, si la consonne *w* tombait. Le peuple et la classe supérieure se sont mutuellement emprunté leurs variantes (voir les flèches sur le schéma ci-dessus): la variante << populaire >> *e* s'est glissée à la Cour, en même temps que la variante << soutenue >> *we* pénétrait le peuple sous la forme << populaire >> *wa*, d'où le conflit entre *we* et *e* chez les courtisans et les bourgeois, et celui entre *wa* et *e* parmi le peuple. Ensuite, après la stabilisation de *e* dans une partie du vocabulaire chez ce dernier, la variante *wa* s'introduisit dans la classe supérieure, ce qui a causé non seulement le conflit entre *we* et *wa*, mais aussi entre *e* et *a*. A ce moment-là, le rôle joué par les bourgeois n'est pas négligeable, car ce sont eux qui ont, selon toute vraisemblance, accepté en fin de compte la prononciation *wa*, d'origine << populaire >>, en tant que norme et marque du << bon usage >>. A partir du XVIII^e siècle, la variante *wa* est devenue prédominante même dans la classe supérieure. Elle a mis fin à la fluctuation entre *e* et *a* dans la région parisienne. La variante *e* n'est restée, enfin, que dans un petit nombre de mots.

En ce qui concerne le conflit entre *we* et *wa*, le

changement subi par leurs valeurs stylistiques est indissociables de la dynamique de la diffusion des variantes phonétiques. La fréquence élevée de *wa* préparait, pour ainsi dire, le bouleversement des valeurs stylistiques. La diffusion des variantes s'accomplit à travers ce bouleversement: la variante *we*, << soutenue >>, est devenue << ancienne >>, alors que *wa*, << populaire >>, s'est diffusée dans la classe supérieure et est devenue << soutenue >>. Le changement des valeurs stylistiques est l'un des aspects les plus importants de la diffusion des variantes phonétiques dans une communauté linguistique ³⁰⁾.

(Faculté des Sciences Humaines et Sociales,
Université de Shizuoka)

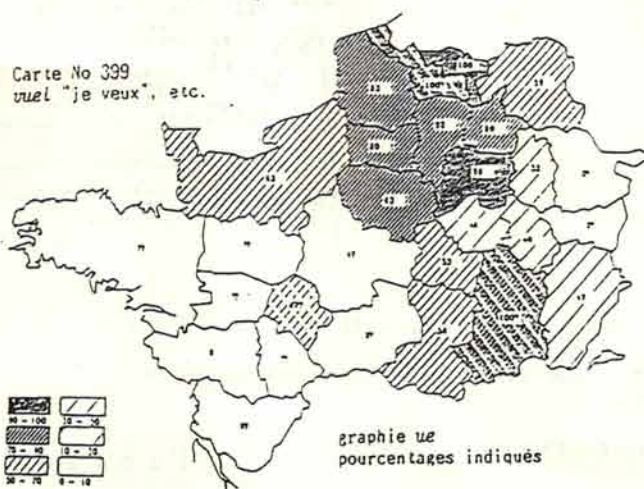
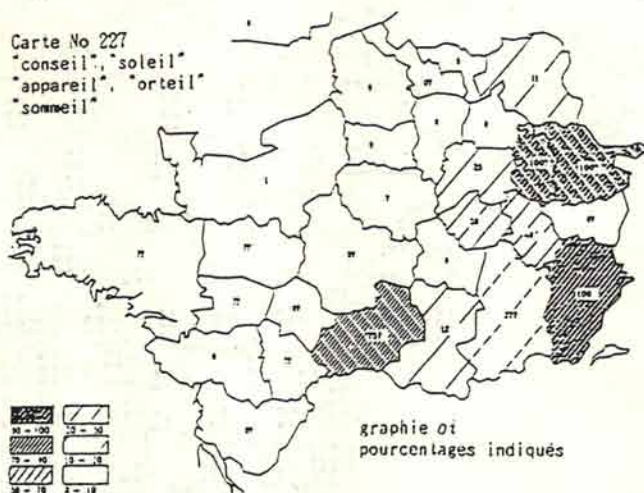
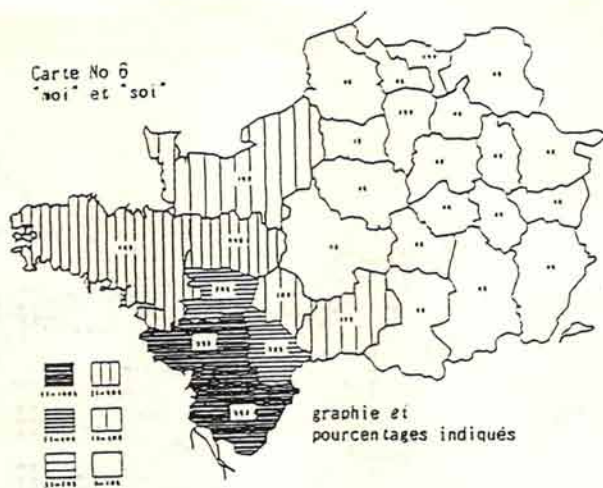
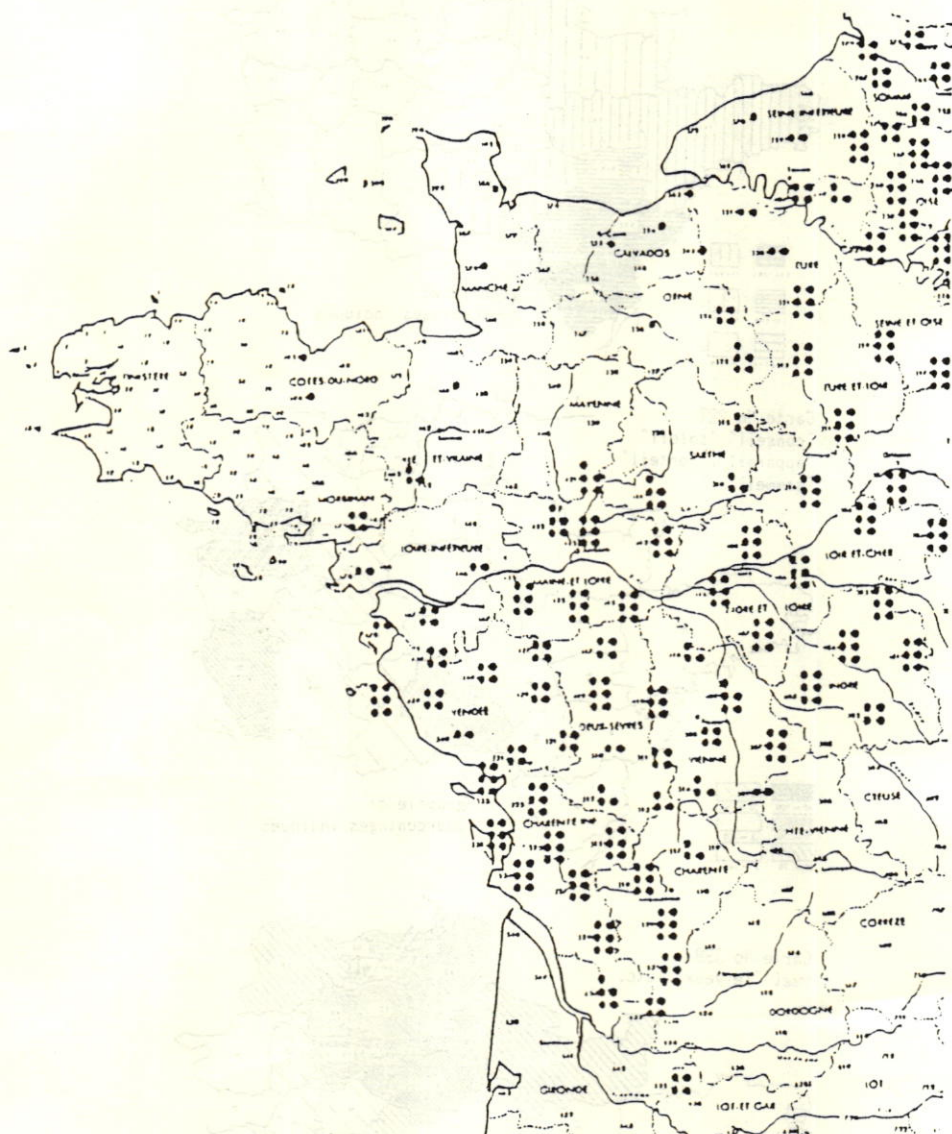


Tableau I



Carte VIII. - Les limites de $n_w(wa) < 5$, $E+Y$ dans l'Ouest

Carte établie d'après l'ALF 12 moi, 28 loi, 142 boire, 587 faire, 589 fois et 1047 poire



Nombre des formes en $w_e(wa)$

Tableau 2

NOTES

- (*) Le présent exposé est largement inspiré d'un article d'André Martinet à qui ce recueil est dédié. Cf. André Martinet, "Diffusion of Language and Structural Linguistics" dans *Romance Philology* 6, 1952, p.5-13.
- (1) Cf. Anthonij. Dees, *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13e siècle*, Tübingen, Max Niemeyer, 1980, p.6 et W. Meyer-Lübke, *Historische Grammatik der französischen Sprache*, Heidelberg, Carl Winter, 1908, p.80.
- (2) Cf. Rupprecht. Rohr, *Das Schicksal der betonten lateinischen Vokale in der Provincia Lugdunensis Tertia, der späteren Kirchenprovinz Tours*, 1963, surtout carte 29 reproduite dans Jakob. Wüest, *La dialectalisation de la Gallo-Romania*, dans *Romanica Helvetica* Vol. 91, Francke Berne, 1979, p.203.
- (3) Cf. Charles. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens*, 1er tome, Genève, Slatkine Reprints, 1966, p.374-375.
- (4) Cf. Mildred. K. Pope, *From Latin to Modern French*, Manchester University Press, 1973, § 522, p.195.
- (5) Cf. J. Stürtzinger, *Orthographia Gallica*, Heilbronn, Gebr. Henninger, 1884, p.19.
- (6) Cf. Ernst Gamillscheg, *Die Sprachgeographie und ihre Ergebnisse für die allgemeine Sprachwissenschaft*, Bielefeld und Leipzig, Velhagen & Klasing, 1928, p.12.
- (7) Cf. André. Haudricourt, "Problèmes de phonologie diachronique (Français EI > OI)" dans *Lingua* 1.2, 1947, p.215; Jacques. Chaurand, *Introduction à la dialectologie française*, Bordas, 1972, p.57.; Joseph. Kraus, *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der nordöstlichen Champagne im 13. und 14. Jahrhundert*, Giessen, 1901, p.8; Charles Théodore Gossen, *Petite grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1951, p.52.
- (8) Cf. Henry G. Schogt, *Les causes de la double issue de E fermé tonique libre en français*, Amsterdam, 1960, p.89.
- (9) Cf. Anthonij. Dees, *Atlas des formes linguistiques des*

textes littéraires de l'ancien français, Tübingen, Max Niemeyer, 1987, p.227.

- (10) Cf. André Haudricourt, *op. cit.*, 1947, pp.216-217.
- (11) Il est néanmoins possible d'interpréter la graphie *ue* comme [u e], résultat du changement phonétique [q i > q e > u e]. Voir, Anthonij. Dees, *op. cit.*, 1987, p. 399.
- (12) Sur l'analyse approfondie de la charte, Marie-Thérèse. Morlet et Marianne. Mulon, "Le Censier de l'Hôtel-Dieu de Provins" dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, CXXXIV, 1976, p.5-84.
- (13) Cf. Yuji. Kawaguchi, "Nijyûboin no dainamizumu, chûsei shampânyu bungo no baai (Dynamisme de diphtongues, Un Rapport sur l'ancien champenois littéraire)" (en japonais) à paraître dans *Jimbun Ronshû* 40, 1989 (*Studies In Humanities*, Annual Reports of Departments of Sociology and Humanities, Shizuoka University).
- (14) Cf. Auguste. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, 1er tome, Paris, Honoré Champion, 1979, pp.84-85. Nous ferons ici abstraction de la distinction entre les suffixes latins *-acum* et *-iacum*. La plupart des anthroponymes latins finissent en *-ius*. Il est donc très difficile de reconstruire fidèlement son étymologie et de distinguer entre *-i + acum* et *-iacum*.
- (15) Cf. Auguste. Diot, "Le patois briard dont, plus particulièrement, le patois parlé dans la région de Provins" dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, 1930, p. 119-120.
- (16) Cf. Charles. Bruneau, "La Champagne, dialecte ancien et patois moderne" dans *Revue de linguistique romane* 5, 1929, p.74.
- (17) Cf. Charles. Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, tome 1er, Paris, Honoré Champion, 1967, p.174.
- (18) Sur le mécanisme détaillé du remplissage des cases vides en ancien champenois, voir Yuji. Kawaguchi, "Systèmes distincts, fluctuations ou variantes graphiques en ancien champenois" dans *La Linguistique* 23. 2, pp.87-98.
- (19) Cf. André. Haudricourt, *op. cit.*, p.216.
- (20) Cf. H. van den. Bussche, "L'ouverture de la voyelle (e) issue de (e) roman entravé (E, I latins) en ancien français, Essai de datation et de localisation" dans *Folia Linguistica Historica* V/1, 1984, p.49.
- (21) Je suis à peine plus avancé à cet égard. On trouvera la

même conclusion dans Yuji. Kawaguchi, "Essai pour une nouvelle histoire structurale du vocalisme de l'ancien français" dans *In Honor of Shigeru Takebayashi*, Tokyo, Kenkyūsha, 1986, p.49-50.

- (22) Cf. Charles. Beaulieux, *op. cit.*, 1967, p.170-171 et p. 174. Le changement *we > wa* se trouve même dans les textes anglo-normands. Cf. Udo L. Figge, "Anmerkungen zur Angabe der Sprachgeschichte am Beispiel von 'ei' im Französischen", dans *Lendemain* 4, 1976, p.94.
- (23) Cf. Charles. Beaulieux, *op. cit.*, 1967, p.104-106.
- (24) Les registres peuvent être bien variés même dans le Parlement et la Cour. Cf. C.A. Robson, "Literary language, spoken dialect and the phonological problem in Old French", dans *Transactions of the Philological Society* 1955, p.161.
- (25) Je ne discuterai pas le problème de la longueur de [e] dans les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel, et dans d'autres mots, bien que ce soit là une question très importante au point de vue phonologique.
- (26) Sur les *Mazarinades*, Pierre. Fouché, *Phonétique historique du français*, 2e tome, 2e éd., Paris, Klincksieck, 1969, p. 275. Sur les *Agréables Conférences*, Marie-Rose. Aurembou, "Aspects phonétiques de l'Atlas de l'Ile de France et de l'Orléanais : unité ou diversité" dans *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, 1973, p.383.
- (27) Cf. Rupprecht Rohr, "Die Resultate von vlat. é (im 17. Jh., Anmerkungen zu den "Conférences de deux paysans de St. Ouen et Montmorency" 1649-1651" dans *Zeitschrift für romanische Philologie* 83, 1967, p.506-507. En ce qui concerne le picardisme de ce texte, voir Jacqueline Picoche, "Les monographies dialectales (domaine gallo-roman)" dans *Langue française* 18, mai 1973, p.17.
- (28) Cf. Pierre. Fouché, "L'évolution phonétique du français du XVIIe siècle à nos jours" dans *Où en sont les Etudes de Français*, 1935, p.36-37, aussi Albert. Dauzat, "Le français populaire et les langues spéciales" dans *Ibid.*, p.201.
- (29) Cf. Ivan. Fónagy, "Variation und Lautwandel" dans *Phonologie der Gegenwart*, 1967, p.116.
- (30) Cf. Ivan. Fónagy, *La Vive Voix*, Paris, Payot, 1983, p. 230.

BIBLIOGRAPHIE

- Aurembou M.-R. "Aspects phonétiques de l'Atlas de l'Ile de France et de l'Orléanais : unité ou diversité" dans *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, Klincksieck, 1973, p.379-400.
- Beaulieux Ch. *Histoire de l'orthographe française*, tome premier, Paris, Honoré Champion, 1967.
- Bourciez E. et J. *Phonétique française, étude historique*, Paris, Klincksieck, nouveau tirage, 1978.
- Bruneau Ch. "La Champagne, dialecte ancien et patois moderne" dans *Revue de linguistique romane* 5, 1929, p.71-175.
- Bussche H. van den "L'ouverture de la voyelle (e) issue de (e) roman entravée (E, I latins) en ancien français, Essai de datation et localisation" dans *Folia Linguistica Historica* 6.1, 1984, p. 41-90.
- Chaurand J. *Introduction à la dialectologie française*, Bordas, 1972.
- Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, éd. Mario Roques, Paris, Honoré Champion, C.F.M.A. No. 80., 1953.
- Cligés*, éd. Alexandre Micha, Paris, Honoré Champion, C.F.M.A. No. 84, 1982.
- Le Chevalier de la charrete*, éd. Mario Roques, Paris, Honoré Champion, C.F.M.A. No. 86, 1981.
- Le Chevalier au lion (Yvain)*, éd. Mario Roques, Paris, Honoré Champion, C.F.M.A. No. 89, 1982.
- Le Conte du graal (Perceval)*, 2 Vols., éd. Félix Lecoy, Paris, Honoré Champion, C.F.M.A. No. 100 et 103, 1975.
- Dauzat A. "La diffusion du français et le français régional" dans *Où en sont les études de français*, 1935, Paris, p.189-199.
- "Le français populaire et les langues spéciales" dans *Où en sont les études de français*, 1935, Paris, p.200-209.

- Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1980, édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet.
- Dauzat A. et Rostaing Ch. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Guénégaud, 1983.
- Dees A. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle*, Tübingen, Max Niemeyer, 1980.
- Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Max Niemeyer, 1987.
- Delbouille M. "La notion de << bon usage >> en ancien-français à propos de la genèse de la langue française" dans *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises* 14, mars 1962, p. 9-24.
- Diot A. "Le patois briard dont, plus particulièrement, le patois parlé dans la région de Provins" dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, 1930.
- Figge U.L. "Anmerkungen zur Aufgabe der Sprachgeschichte am Beispiel von 'ei' im Französischen" dans *Lendemains* 4, 1976, p. 89-99.
- Fónagy I. "Über den Verlauf des Lautwandels" dans *Acta Linguistica Academiae Scientiarum Hungaricae* 6, 1956, p. 173-276.
- "Variation und Lautwandel" dans *Phonologie der Gegenwart*, 1967, p. 100-123.
- La Vive Voix, Essais de psycho-phonétique*, Paris, Payot, 1983.
- Foerster W. *Cligés von Christian von Troyes*, Halle, reprint, Amsterdam, 1965.
- Wörterbuch zu Kristian von Troyes' sämtlichen Werken*, 2e éd., Halle/Saale, Max Niemeyer, 1933.
- Fouché P. "L'évolution phonétique du français du XV^e siècle à nos jours" dans *Où en sont les études de français*, 1935, Paris, p. 35-54.
- Phonétique historique du français*, vol. 2., 2e éd., Paris, Klincksieck, 1969.

- Gamillscheg E. *Die Sprachgeographie und ihre Ergebnisse für die allgemeine Sprachwissenschaft*, Bielefeld und Leipzig, Velhagen & Klasing, 1928
- Gossen Ch. Th. *Petite grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1951.
- "L'interprétation des graphèmes et la phonétique historique de la langue française" dans *Travaux de linguistique et littérature* 6.1, 1968, p. 149-168.
- Gottschalk A. *Die Sprache von Provins im 13. Jahrhundert nebst einigen Urkunden*, Halle A.S., 1893.
- Gougenheim G. "Notes pour servir à l'histoire de la prononciation du français moderne" dans *Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat*, 1951, p. 115-122.
- Haudricourt A. "Problèmes de phonologie diachronique (Français EI > OI)" dans *Lingua* 1.2, 1947, p. 209-218.
- Haudricourt A. et Juilland A. *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, The Hague, Mouton, 1949.
- Kawaguchi Y. "Essai pour une nouvelle histoire structurale du vocalisme de l'ancien français" dans *In Honor of Shigeru Takebayashi*, Tokyo, Kenkyūsha, 1986, p. 40-53.
- "Systèmes distincts, fluctuations ou variantes graphiques en ancien champenois" dans *La Linguistique* 23.2, 1987, p. 87-98.
- "Niijūboin no dainamizumu, chūsei shampānyu bungo no baai (Dynamisme de diphtongues, Un rapport sur l'ancien champenois littéraire)" (en japonais), à paraître dans *Jimbun Ronshū* 40, 1989, (*Studies In Humanities*, Annual Reports of Departments of Sociology and Humanities, Shizuoka University).
- Kraus J. *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der nordöstlichen Champagne im 13. und 14. Jahrhundert*, Giessen, 1901.
- La Chaussée F. de "-AGU, -ACU en gallo-roman du Nord" dans *Travaux de linguistique et littérature* 14.1, 1976, p. 157-159.
- Longnon A. *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, 2 Vols, publié par Paul Marichal et Léon Mirot,

- Paris, Honoré Champion, 1979.
- Martinet A. "Diffusion of Language and Structural Linguistics" dans *Romance Philology* 6, 1952, p. 5-13.
- "Dialect" dans *Romance Philology* 8, 1954, p. 1-11.
- Economie des changements phonétiques, traité de phonologie diachronique*, Francke Berne, 3e éd., 1970.
- "La phonologie du français vers 1700" dans *Le français sans fard*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p. 155-167.
- Mathesius V. "On the potentiality of the phenomena of language" dans *Praguiana, some basic and less known aspects of the Prague Linguistic School*, éd. Josef Vachek, Amsterdam, 1983, p. 3-43.
- Mettas O. "Chronique, Histoire du A. ses diverses réalisations du XVIIe siècle à nos jours" dans *Le français moderne, Revue de linguistique française*, 43, janvier No. 1., 1975, p. 39-51.
- Meyer-Lübke W. *Historische Grammatik der französischen Sprache*, Heidelberg, Carl Winter, 1908.
- Morlet M.-Th. et Mulon M. "Le Censier de l'Hôtel-Dieu de Provins" dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 134, 1976, p. 5-84.
- Picoche Jacqueline. "Les monographies dialectales (domaine gallo-roman)" dans *Langue française* 18, les parlers régionaux, mai 1973, p. 8-41.
- Pope M. K. "The 'Tractatus Orthographiae' of T. H., Parisii Studentis" dans *Modern Language Review* 5, 1910, p. 185-193.
- From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman*, Manchester University Press, reprinted, 1973.
- Robson C. A. "Literary language, spoken dialect and the phonological problem in Old French" dans *Transactions of the Philological Society* 1955, p. 117-180.
- Rohr R. "Die Resultate von vlat. é (im 17. Jh., Anmerkungen zu den "Conférences de deux paysans de St. Ouen et Montmorency" 1649-1651" dans *Zeitschrift für romanische Philologie* 83, 1967, p. 505-511.

- Roques M. "Le manuscrit fr. 794 de la Bibliothèque Nationale et le scribe Guiot" dans *Romania* 73, 1952, p. 177-199.
- Schoot H.G. *Les causes de la double issue de E fermé libre en français*, Amsterdam, 1960.
- Schürr F. *La Diphtongaison romane*, dans Tübinger Beiträge zur Linguistik Vol. 5, Tübingen, 1970.
- Stürtzinger J. *Orthographia Gallica*, dans Altfranzösische Bibliothek, Vol. 8, Heilbronn, Gebr. Henninger, 1884.
- Thurot Ch. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, 1er tome, Genève, Slatkine Reprints, 1966.
- Wacker G. *Über das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache im Altfranzösischen*, Halle A.S., Max Niemeyer, 1916.
- Wolf L. et Hupka W. *Altfranzösisch Entstehung und Charakteristik, Eine Einführung*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1981.
- Wüest J. *La dialectalisation de la Gallo-Romania*, dans *Romanica Helvetica* Vol. 91, Francke Berne, 1979.